

Capsule de sensibilisation

Bienveillance auprès des enfants



Direction du programme jeunesse et des activités de santé publique **Juin 2021**





Pourquoi la bienveillance auprès des enfants?

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-del'Île-de-Montréal

Québec 🖬 🗖

Il faut tout un village





Une responsabilité individuelle et collective

Augmenter la vigilance de tous



Connaître les outils à notre disposition



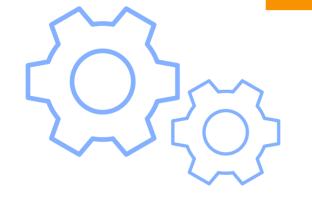
Mieux repérer les enfants et familles en besoin de services



Contexte

Commission Laurent: commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

5 infanticides sur le territoire du CIUSSS (2019-2020) 4469 signalements à la DPJ (2018-2019)





Comité Bienveillance du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal



Commission Laurent

Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

- Promouvoir et respecter les droits des enfants
- Agir d'abord en prévention, collaborer pour mieux soutenir les enfants et familles
 - 4-8 Améliorer les services en protection de la jeunesse
 - (9-11) S'adapter aux communautés autochtones, ethnoculturelles, anglophones
 - Reconnaître les impacts des conflits familiaux et violence conjugale
- Valoriser et soutenir les intervenantes, rétablir un leadership en services sociaux
- 15 Investir pour offrir le bon service au bon moment

0

Sur le territoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

103 419 enfants de 0-17 ans

(ISQ projection 2021)



4 469 signalements traités en protection de la jeunesse en 2018-2019, dont 2 005 retenus

(Infocentre CEMTL 2021)

5 infanticides en 2019-2020



Le comité Bienveillance

- Comité de travail interdirections permanent mis sur pied à l'automne 2020
- > Ses objectifs incluent notamment
 - Augmenter la vigilance de tous les intervenants en lien avec la bienveillance et la protection des enfants
 - Bonifier les connaissances et compétences de tous les intervenants des directions adultes par des capsules de sensibilisation







Qu'est-ce que la négligence?

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-del'Île-de-Montréal

Québec 🖥 🛣

Définition

Une carence significative, voire une absence de réponse aux besoins d'un enfant reconnus comme fondamentaux.





La négligence n'est pas un geste que l'on pose, mais un geste que l'on ne fait pas.



Les formes de négligence

Négligence physique

(alimentation, hygiène, sécurité)

Négligence médicale

(omission/refus de soins nécessaires)

Négligence éducationnelle

(stimulation, fréquentation scolaire)



Négligence émotionnelle

(attention, affection, estime de soi)

Négligence communautaire

(ressources de soutien insuffisantes)

Ventre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-del'Île-de-Montréal

Québec

Conséquences possibles de la négligence

Risque accru de mortalité ou morbidité

Risque d'autres formes de mauvais traitements

Restriction considérable d'occasions normatives de développement cognitif, affectif et social

Séquelles développementales

Traumatisme relationnel chez l'enfant





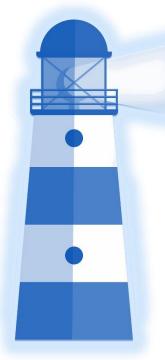
Comment repérer la négligence?





Les questions à se poser de manière systématique

- ✓ Est-ce que l'adulte que j'ai devant moi est responsable d'un enfant?
- ✓ Est-ce que l'état physique ou mental de cet adulte interfère sur la santé ou la sécurité de l'enfant?
- ✓ Est-ce qu'il y a un autre adulte responsable de ce ou ces enfants?
- ✓ Est-ce l'état physique ou mental de cet autre adulte interfère sur la santé ou la sécurité de l'enfant?
- ✓ Est-ce que la santé ou la sécurité de l'enfant que j'ai devant moi est compromise pour quelconque raison?
- ✓ Après toutes ces questions, si la réponse est OUI, vous devez agir.







Quels sont les outils disponibles?

Agir rapidement : les outils

Utilisez les ressources de la communauté, contactez le 211

Selon l'urgence de la situation, plusieurs ressources sont disponibles pour aider l'enfant ou le parent dans le besoin.

Référez-vous à votre supérieur immédiat

Communiquez avec le Guichet d'accès intégré Jeunesse (GAIJ)

Pointe de l'Île 514 642-4050 poste 77443

Lucille-Teasdale 514 253-9717 poste 15111 St-Léonard et St-Michel 514 722-3000 poste 5434

Contactez la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

Montréal 514 896-3100

Batshaw (anglophone) 514 935-6196





Pour en savoir plus....





Références

Boîte à outils sur l'intranet

- Outils de l'initiative AIDES
- Programme-cadre en négligence Alliance
- Facteurs de risque et de protection
- Politique relative à l'élaboration et la révision des plans d'intervention
- Dépliant Pour mieux travailler ensemble : le Plan de services individualisé (PSI) et le Plan d'intervention interdisciplinaire (PII) en CLSC
- Formulaire Plan d'intervention en collaboration avec l'usager et ses proches

Publication du MSSS

• Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant

Formations

- Voir le calendrier sur l'intranet
- Sur l'ÉNA (à venir)



